

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 03/2017**

Arcachon, le 1^{er} mars 2017

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés du remorquage des conduites de dragage :

du mercredi 1^{er} mars au vendredi 17 mars 2017

Le remorquage s'effectuera du port du Teich vers le port de la Vigne, à Lège Cap-Ferret.

Ce remorquage nécessite l'intervention du remorqueur « SIBA II ».
La longueur des canalisations remorquées est d'environ 120 m.
Chaque extrémité de ces canalisations sera matérialisée par une bouée cylindrique blanche.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

David MORDANT

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon

